

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables

# Rapport d'activités 2023

*Présenté à l'assemblée générale, le mardi 12 décembre 2023*



---

CLUB DES **villes & territoires**  
**cyclables et marchables**

## Sommaire

I.	Le Club au service d'un réseau de collectivités engagées pour les mobilités actives .....	9
a.	Une dynamique associative importante .....	9
	Les collectivités adhérentes.....	9
	Collectivités adhérentes par type de collectivité .....	10
	Les collectivités arrivées en 2023 .....	10
b.	Les partenaires membres associés et les membres de la plateforme du vélo et des mobilités actives .....	11
	Membres associés.....	11
	Les membres de la plateforme du vélo et des mobilités actives .....	11
c.	La gouvernance du Club .....	11
d.	Une équipe salariée renforcée .....	12
e.	Un budget dynamique qui a permis de renforcer l'équipe .....	8
f.	Les outils au service du réseau .....	8
	Le Fil des mobilités actives .....	8
	Le magazine Ville et Vélo.....	8
	Le site internet.....	8
	Les réseaux sociaux .....	8
	La liste de discussion pour les adhérents : le réseau technique .....	8
	Les publications .....	9
g.	Les événements proposés aux adhérents .....	10
	Le 24ème Congrès du Club à Clermont-Ferrand .....	10
	Talents du vélo et de la marche .....	10
	Mai à vélo .....	10
	Quatre rencontres nationales .....	10
	Quatorze ateliers et webinaires, un programme de formation .....	11
h.	La présence médiatique du Club .....	12
i.	Les interventions du Club .....	13
II.	Les projets prioritaires du Club en 2023 .....	13
a.	Connaître et développer les actions des territoires en faveur du vélo et de la marche et outiller les collectivités .....	13
	Des enquêtes nationales pour mieux connaître l'action des collectivités .....	13
	Investir pour vélo : la plateforme pour estimer les coûts des politiques cyclables .....	14
	Un guide sur les services vélo pour accompagner les collectivités territoriales .....	14
b.	Cohabitation, apaisement et sécurité dans l'espace public .....	14
	La campagne nationale "Ville apaisée, quartiers à vivre" .....	14

## Rapport d'activité 2023 – Club des villes et territoires cyclables et marchables

c.	La marche : une mobilité qui se structure et qui s'affirme .....	15
	Lancement du programme ID-Marche et "Marche du quotidien" .....	15
	Lancement de la plateforme mobilités piétonnes .....	15
d.	Développer la pratique dans tous les territoires et pour tous les publics .....	16
	Les territoires peu denses .....	16
	Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) .....	16
e.	Participer au déploiement du SRAV et aux solutions d'écomobilité scolaire .....	16
	Le Savoir rouler à vélo (SRAV) .....	16
	Mobiscol.....	16
	L'instance de coordination du diplôme d'éducateur à la mobilité vélo (ICAMV) .....	17
f.	En route vers un contrat de filière économique du vélo .....	17
III.	Défendre le vélo et la marche en partenariat avec les acteurs de l'écosystème des mobilités actives	17
a.	La poursuite des travaux de convergence avec vélo et territoires .....	17
b.	De nombreuses conventions avec les partenaires .....	17
c.	Le travail avec les parlementaires : le Club des élus nationaux pour le vélo .....	18
d.	La poursuite de la structuration de l'écosystème marche avec le collectif Place aux piétons ...	18
e.	La mobilisation de nouveaux partenaires avec la campagne villes apaisées .....	18
f.	Un plaidoyer d'une seule voix avec l'Alliance pour le vélo .....	18
g.	Un renforcement des échanges avec les autres associations d'élus .....	19
	Annexe 1 - Liste des collectivités adhérentes par régions et départements .....	20

## I. Le Club au service d'un réseau de collectivités engagées pour les mobilités actives

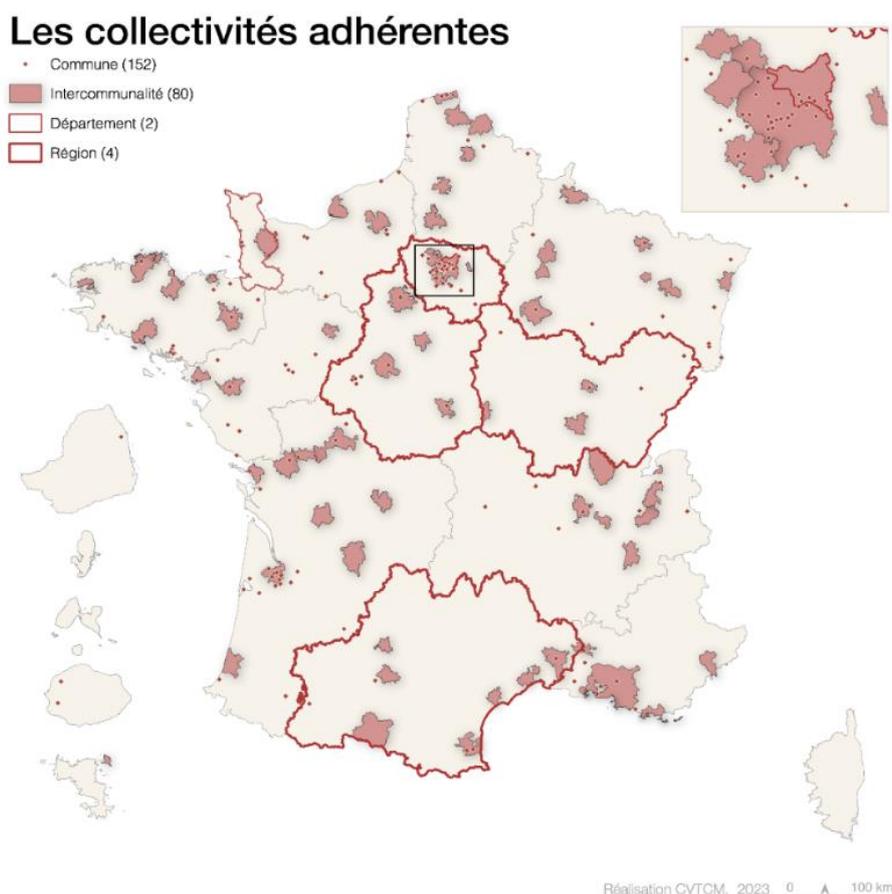
### a. Une dynamique associative importante

#### *Les collectivités adhérentes*

Mi-décembre 2023, 245 collectivités adhérentes composent le réseau du Club des villes et territoires cyclables et marchables.

Le réseau du Club est présent dans les 13 régions métropolitaines, ainsi que dans 3 territoires d'Outre-Mer (Mayotte, La Réunion, et la Guyane), avec une plus forte représentation en Ile de France et en Nouvelle Aquitaine.

Liste des collectivités adhérentes par régions et départements en [Annexe 1](#).



L'essentiel du réseau est composé de collectivités de petite et moyenne taille :

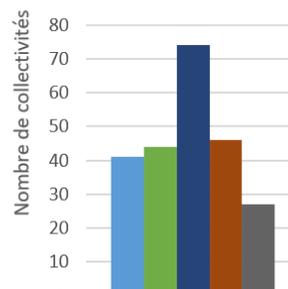
- **1/3 des adhérents** sont des collectivités de moins de 30 000 habitants (85 collectivités, soit 34,7% des adhérents),
- **1/3 des collectivités** sont de tailles intermédiaires comptant entre 30 000 et 100 000 habitants (74 collectivités, soit 30,2% des adhérents),
- Environ **20% des collectivités adhérentes** comptent entre 100 000 et 220 000 habitants (18,8%),
- Environ **15% des collectivités** comptent plus de 220 000 habitants.

## Collectivités adhérentes par type de collectivité

### COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES PAR RÉGIONS



### COMMUNES ET EPCI ADHÉRENTES PAR NOMBRE D'HABITANT.ES



Tranche de population	Total
0_Moins 12000	41
01_12000_30000hab.	44
02_30000_100000hab.	74
03_100000_220000hab.	46
04_+220000hab.	27

Type	Nombre de collectivités
COMMUNE	154
DEPARTEMENT	2
INTERCO	76
INTERNATIONAL	1
REGION	4
SYNDICAT	7
<b>Total général</b>	<b>244</b>

## Les collectivités arrivées en 2023

La croissance des années précédentes se poursuit : 16 collectivités ont rejoint le Club en 2023

### 1 Département

- Conseil Départemental de la Manche

### 5 EPCI

- Communauté d'agglomérations Royan Atlantique
- Communauté de communes du Pays des Herbiers
- Communauté de communes du Sud-Artois
- Communauté de communes Terres Toulousaises
- Communauté urbaine de Caen La Mer

## 10 Communes

- Chevilly-Larue
- Dainville
- Jurançon
- Livry-Gargan
- Ris Orangis
- Saint-Denis
- Saint-Genis-Laval
- Valence
- Villejuif
- Vitré

Par ailleurs, il y a eu 7 **départs cette année** :

Région Bourgogne Franche Comté, Vouvray, Argentan, Kingersheim, Buxerolles, Léognan, St Rémy de Provence.

## b. Les partenaires membres associés et les membres de la plateforme du vélo et des mobilités actives

### *Membres associés*

- 60 millions de piétons
- ADDRN (Agence pour le développement durable de la région nazairienne)
- Cerema (Centre d'études et expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)
- Fabrique des Mobilités
- INCM (Institut national du cycle et du motorcycle)
- Institut Paris Région
- L'association française de développement des véloroutes et voies vertes (AF3V)
- La Fédération française de cyclotourisme (FFCT)
- La Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP)
- La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB)
- MOBILIANS (Filière nationale du commerce et de la réparation du cycle et du motorcycle)
- Rue de l'Avenir France
- UNION Sport & Cycles

### *Les membres de la plateforme du vélo et des mobilités actives*

- 2R Aventure
- Abri Plus
- ADC-Cyclable
- Altinnova
- Arcade Cycles
- Cycleurope
- Cyclez
- Cykleo
- Douze Cycles
- Eco Compteur
- Fifteen
- Géovélo
- Green On
- Indigo mobilités
- Iter - coopérative d'expertises et de conseils en mobilités
- Mobivia
- Moustache Bikes
- Roland RIBI & ASS.
- Vélogik

## c. La gouvernance du Club

En 2023, le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises (en mars, juin et novembre).

3 autres séances du CA en groupe plus restreint se sont tenues en commun avec le CA de Vélo & Territoires pour les travaux de convergence.

**Présidente** : Françoise ROSSIGNOL, maire de Dainville et première vice-présidente de la communauté urbaine d'Arras

**Vice-présidents** :

- Fabien BAGNON, vice-président de Lyon Métropole
- Michel GILLOT, adjoint au maire de Saint-Cyr-sur-Loire, président du groupe vélo de Tours Métropole Val de Loire
- Maria JEBLI-CHEDEVILLE, adjointe au maire de Chartres
- Patrice PATTEE, adjoint au maire de Sceaux

**Trésorière** : Valérie FAUCHEUX, adjointe au maire de Rennes

**Trésorier adjoint** : Jean-Luc GIBELIN, vice-président de la région Occitanie

**Membres du Bureau** : David BELLIARD, Paris (75) ; Nicolas BONNET, SMTC Clermont-Ferrand (63) ; Delphine BURKLI, Ile-de-France Mobilités ; Dominique CARRE, Plaine Commune (93) ; Alain JUND, Strasbourg Eurométropole (67) ; Nathalie KOENDERS, Grand Dijon (21) ; Florence LASSERRE, Pays Basque Adour (64) ; Armelle REVEL-FOURCADE, Le Soler (66) ; Laurence WIESER, Grand Nancy (54).

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (membres du bureau)

- |                      |                       |                     |
|----------------------|-----------------------|---------------------|
| • ANGEBAULT Frankie  | • CAILLIEREZ Charline | • LEDEBT Guillaume  |
| • FAILLER Mathieu    | • CHAUSSET Gérard     | • LESAUVAGE Thierry |
| • GILBERT Michel     | • DE MARCILLAC Aline  | • MARTIN Nicolas    |
| • BEGOUT Gilles      | • DECHAVANNE Laure    | • PARENT Marielle   |
| • BONNEFOUX Brice    | • DUMORTIER Anne      | • PRECETTI Perrine  |
| • BOUSSION Sébastien | • DUPREY Corentin     | • PRENTOUT Olivier  |
| • BOYER Maxime       | • GANNON Patrick      | • RAMI Isabelle     |
| • BRUNET Marc        | • GIRARD Aurélia      | • STERN Olivier     |
|                      | • LE SOURNE Philippe  | • TROGLIA Patrick   |

## d. Une équipe salariée renforcée

L'équipe a évolué et s'est renforcée. Elle se compose de 8 personnes en novembre 2023.

Le Club comptera 9 salariés début 2024 avec l'arrivée de la responsable éditoriale et communication

- Secrétaire générale : Catherine Pilon,
- Responsable administrative et financière : Elise Guiovanina (arrivée en janvier 2023 et a pris la suite de Sarah Charré (partie en retraite en janvier 2023)),
- Assistant administratif : Aymeric Imbert (2 jours par semaine, CDD),
- Responsable éditorial et web : Alain Dalouche (jusqu'en septembre 2023),
- Quatre Chargés de mission : Romain Legros ; Thibault Hardy ; Valentin Joubert ; Luc Berman a pris la suite de Axel Lambert en novembre 2023,
- Chargée d'études Doctorante CIFRE : Aude Raynaud (Arrivée en septembre 2023),



- Deux stagiaires ont été accueillis dans l'année : Patricia Marché et Julie Schwartz (en collaboration avec le bureau d'études Inddigo).

## e. Un budget dynamique qui a permis de renforcer l'équipe

En 2022, le budget de l'association s'élevait à 790 041 euros et celui de l'Eurl ville et vélo à 74 350 euros soit un total de 864 391 euros.

Les produits proviennent à 77% des cotisations des membres et à 17% des subventions.

Les ressources humaines représentent 55% des charges de l'association.

## f. Les outils au service du réseau

### *Le Fil des mobilités actives*

La lettre d'information hebdomadaire *Le Fil des mobilités actives* a fêté son deuxième anniversaire. Adressée par mail à tous les jeudis à 7 500 abonnés, elle revient sur l'actualité des mobilités actives et du Club. **44 Newsletters ont été envoyées en 2023.**

### *Le magazine Ville et Vélo*

Deux numéros du magazine Ville & Vélo ont été édités en 2023 :

- [Un double numéro 100 / 101](#), publié en juillet, qui revient sur l'évolution du vélo et des mobilités actives au travers de quinze sujets éclairés par le magazine depuis sa création en décembre 2001.
- Le numéro 102 publié en décembre centrée sur le 24<sup>ème</sup> Congrès du Club à Clermont-Ferrand.



### *Le site internet*

Le site du Club est régulièrement mis à jour avec de nouvelles ressources. Certaines sont réservées aux adhérents sur un espace dédié.

### *Les réseaux sociaux*

Le Club compte 13 300 abonnés sur X (Twitter). Sur LinkedIn, le nombre d'abonnés à la page du Club a progressé de presque 100% en un an, avec plus de 5000 abonnés. Ces deux réseaux sociaux sont régulièrement alimentés en contenus et visibilisent l'action du Club dans l'écosystème des mobilités actives.

### *La liste de discussion pour les adhérents : le réseau technique*

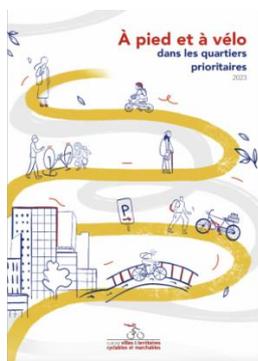
La liste de discussion en libre-accès, réservée aux techniciens des collectivités adhérentes compte 400 inscrits. Un nombre en progression par rapport aux années précédentes. Cette liste de discussion permet de mettre en relation les membres du Club pour échanger sur des problématiques communes et partager des solutions concrètes mises en place dans certains territoires. Chaque semaine, de nouvelles questions sont posées et génèrent des échanges.

## Les publications

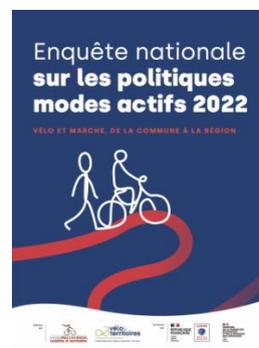
### Les dossiers du Club

Le Club a publié 4 nouveaux Dossiers du Club, une collection technique et stratégique lancée en 2022 qui comporte désormais 8 dossiers, accessibles [ici](#).

- Le vélo, une solution pour développer localement une mobilité inclusive et durable
- Femmes et mobilités actives
- Ecomobilité scolaire : quelles actions pour des territoires plus sûrs et plus accueillants ?
- Les maisons du vélo : des lieux ressources de diffusion de la culture vélo



[Le guide "À pied et à vélo dans les quartiers prioritaires"](#)



[L'Enquête nationale sur les politiques modes actifs des collectivités territoriales](#) (en collaboration avec Vélo & territoires)



[« L'ecomobilité scolaire dans les territoires peu denses »](#) avec Mobiscol



[Les Actes des Rencontres 2022 : « Marche et vélo, une conquête spatiale »](#)

## g. Les événements proposés aux adhérents

### *Le 24ème Congrès du Club à Clermont-Ferrand*

Le 24ème Congrès du Club, s'est tenu à Clermont-Ferrand du 17 au 19 octobre, dans le cadre des Rencontres Nationales du Transport Public (RNTP). Avec comme leitmotiv "Transformons l'essai", ce rendez-vous a suivi un fil rouge : la cohabitation des modes et l'apaisement de l'espace public.

Ce Congrès a été marqué par une fréquentation record avec plus de 260 congressistes et 28 exposants sur l'Espace mobilités actives. L'Espace mobilité actives a bénéficié de la forte dynamique des RNTP qui ont attiré près de 8 000 personnes. Cette affluence a nourri la diversité des échanges lors des 6 ateliers, la dizaine de conférences, les 2 plénières et les visites à pied ou à vélo (à retrouver [ici](#)).

### *Talents du vélo et de la marche*

Parmi les opérations de promotion des mobilités actives à l'échelle nationale : la treizième édition du concours des Talents du vélo et la deuxième édition des Talents de la marche :

#### *Treizième édition des Talents du vélo*

La treizième édition des Talents du vélo a reçu 58 dossiers de candidature. 11 régions métropolitaines et 2 départements et régions d'outre-mer sont représentées. Près de la moitié des dossiers sont déposés par des associations, un quart par des collectivités et un autre quart par des entreprises. La catégorie « Innovation de service » rassemble un tiers des candidatures. Les nouvelles catégories « Le vélo bon pour la santé » et « Nouveaux publics » rassemblent respectivement 9 % et 17 % des candidatures. Le jury des Talents du vélo est composé de 17 membres représentants des institutions et structures partenaires du Club. 7 talents du vélo ont été remis le 12 décembre.

#### *Deuxième édition des Talents de la marche*

18 candidatures ont été reçues, reflétant une grande diversité de porteurs de projet : collectivités, associations, opérateur de transport, entreprises. Le jury était composé de 10 membres : Mission Vélo et Marche de la DGTIM, Ademe, Cerema, ministère de la Santé, Ecole d'urbanisme de Paris, Fédération française de randonnée pédestre, 60 millions de piétons, Rue de l'Avenir, Onaps, Adma. 5 lauréats ont été récompensés cette année pour des actions portant sur des aménagements piétons, des actions d'écomobilité scolaire ou de jalonnement piéton.

### *Mai à vélo*

Porté par un collectif de 14 organisations, l'événement national est présidé par Maria Jebli Chedeville, vice-présidente du club. En 2023 près de 4 000 événements, dont 2 169 challenges d'activités ont été organisés. Plus d'un quart de ces manifestations étaient portés par des collectivités. Jérôme Zindy, vélo-reporter, a sillonné la France à vélo et en train et s'est rendu dans 18 territoires.

### *Quatre rencontres nationales*

#### *8 et 9 juin : Rencontre "Ville apaisée, quartiers à vivre" en Bretagne*

Lancement de la campagne "Ville apaisée, quartiers à vivre" avec une rencontre en Bretagne. Une quarantaine de participants ont rejoint ce voyage d'études à Vitré, Saint-Brieuc et Rennes pour découvrir les actions en faveur des mobilités actives de ces trois collectivités adhérentes au Club.

#### *26 et 27 juin : Séminaire "Développer les mobilités actives dans les QPV"*

Avec le soutien de l'ANCT et en collaboration avec Saint-Nazaire et la communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE), le Club a organisé un séminaire à l'occasion de la

publication du guide "À pied et à vélo dans les quartiers prioritaires". L'évènement a réuni une cinquantaine de personnes qui ont participé aux ateliers et aux visites de terrain.

### ***9 et 10 novembre : Rencontres nationales de la marche en ville à Reims***

Près de 200 personnes étaient présentes, à la fois en distanciel et sur place. Collectivités, associations, entreprises, acteurs publics ont tour à tour témoigné de leurs actions menées dans leurs domaines respectifs en faveur de la marche et des leviers à actionner pour améliorer l'expérience piétonne.

### ***31 novembre et 1er décembre : Rencontres territoriales Mobiscol à Lille***

Après Nantes et Lyon, étape à Lille où les rencontres ont réuni 105 personnes dont 47 collectivités. Organisées en partenariat avec le Centre ressource en écomobilité (CREM), l'association Droit au vélo (ADAV) et la Métropole européenne de Lille (MEL), cette rencontre a permis d'échanger et de partager les expériences locales d'écomobilité.

## ***Quatorze ateliers et webinaires, un programme de formation***

### **Quatre ateliers sur la cohabitation des modes et l'apaisement de l'espace public en partenariat avec le Cerema et l'Adma :**

Priorité des membres du Club, il a été proposé tout au long de l'année 2023 des journées études consacrées à la cohabitation apaisée entre marche et vélo. Le format était identique sur l'ensemble de ces journées : visite le matin et atelier participatif l'après-midi. Ces journées réunissaient à chaque fois, en moyenne, une quarantaine de participants. Celles-ci ont eu lieu à Lille, le 27 janvier, Montpellier, le 6 avril, Bordeaux, le 6 juin et Clermont-Ferrand, le 17 octobre

### **Dans le cadre du programme ID-Marche et de la plateformes mobilités piétonnes animée avec le CEREMA :**

- 2 webinaires sur les thématiques de la concertation et de l'expérimentation : le premier a eu lieu le 23 juin et le second le 17 novembre
- 2 groupes de travail sur la question de la marche dans le périurbain : le premier a eu lieu le 20 juin et le second le 24 novembre

### **Dans le cadre de Mobiscol coanimé avec Vivacités IDF :**

- Un atelier de réflexion sur le déploiement du savoir rouler à vélo (SRAV) dans les métropoles, le 22 septembre,
- Une formation au catalogue des aménagements dans le cadre un PDES à Pantin, le 10 mars,
- Un atelier participatif sur l'écomobilité scolaire en territoires peu denses, le 5 juillet,
- Un webinaire sur les challenges de l'écomobilité scolaire , le 5 septembre.

### **Autres webinaires :**

- Un webinaire de présentation des résultats de la grande enquête nationale sur les modes actifs, 22 mars,
- Un webinaire Mai à vélo à destination des collectivités, le 7 mars.

Un programme d'une vingtaine de formations proposées gratuitement aux adhérents du Club avec Agir formation.

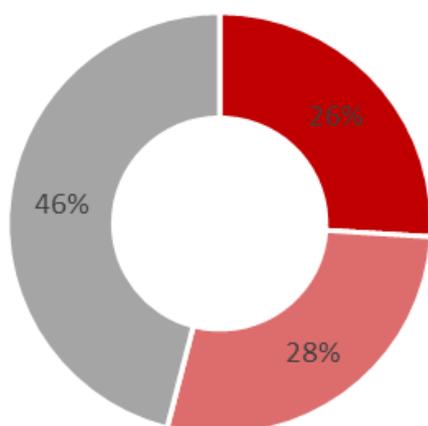
## h. La présence médiatique du Club

La conférence de presse de rentrée du Club s'est tenue mercredi 18 janvier 2023 au Sénat, avec la participation d'une vingtaine de journalistes. L'animation par Françoise Rossignol a été suivie par la prise de parole de deux parlementaires, Guillaume Gouffier-Cha et Jacques Fernique, co-présidents du Club des élus nationaux pour le vélo.

Le Club a bénéficié de près de 300 articles (la moitié dans la presse écrite et l'audiovisuel), autour de débats d'actualité : enquête nationale sur les modes actifs, positionnement sur le plan vélo et marche, écomobilité, barometre des villes marchables, villes apaisées, ... Seize communiqués de presse ont été publiés.

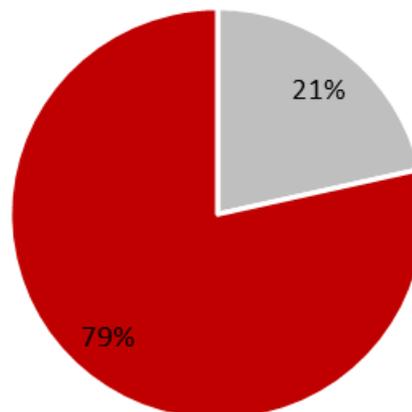
Retombées médiatiques

■ Audiovisuel ■ Presse ■ Médias en ligne



Retombées médiatiques

■ Régionale ■ Nationale



## i. Les interventions du Club

Les élu.es du Club et les membres de l'équipe salariée sont régulièrement conviés pour faire part de leur expertise au sein d'auditions, de colloques, manifestations locales ou nationales. Les collectivités adhérentes sont fréquemment mobilisées pour présenter leurs projets. L'occasion, à chaque fois, de rappeler les besoins des collectivités, leurs réalisations et l'intérêt du réseau.



## II. Les projets prioritaires du Club en 2023

### a. Connaître et développer les actions des territoires en faveur du vélo et de la marche et outiller les collectivités

#### *Des enquêtes nationales pour mieux connaître l'action des collectivités*

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables et Vélo & Territoires ont mené l'Enquête nationale sur les politiques modes actifs entre avril et juin 2022. Elle fait suite aux enquêtes triennales réalisés par le Club depuis 2010.

Avec près de 1 300 collectivités répondantes, elle a bénéficié d'une mobilisation sans précédent des adhérents, ainsi que des collectivités territoriales dans leur ensemble. Plus de la moitié des 232 collectivités adhérentes au Club y ont participé. Cette enquête, soutenue par l'Ademe et le MTES, a permis de réaliser un état des lieux des stratégies et des actions des territoires en 2021, afficher les priorités et les défis de collectivités en matière de modes actifs et intégrer les politiques marchables

de collectivités comme un nouvel objet d'étude. Les résultats rendus publics en mars 2023, sont à retrouver [ici](#).

Par ailleurs, le Club a lancé une enquête auprès de ses adhérents en collaboration avec l'université Gustave Eiffel, afin d'approfondir les enseignements de l'enquête nationale sur la prise en compte de la marche par les collectivités et sur la compréhension des facteurs incitant à une plus grande marchabilité. Plus de 80 adhérents y ont répondu.

### *Investir pour vélo : la plateforme pour estimer les coûts des politiques cyclables*

A suite de la publication de la première édition du guide des coûts des politiques cyclables en 2020 ([à retrouver ici](#)), le Club continue son travail pour apporter aux collectivités territoriales des informations, toujours plus précises, pour estimer les coûts nécessaires pour développer leur politique vélo. Soutenu par l'Ademe, le Club mettra en ligne prochainement la plateforme numérique du nouveau guide des coûts sur son site internet. Cet outil permettra aux collectivités de disposer de plus de 70 coûts d'actions répartis en huit thématiques d'intervention.

### *Un guide sur les services vélo pour accompagner les collectivités territoriales*

Afin d'accompagner ses adhérents dans la réalisation d'une politique de services à destination des habitants, le Club réalise un guide de recommandations à destination des collectivités. Ce guide, dont la publication est prévue au premier trimestre 2024, a pour objectif de donner des repères aux collectivités qui souhaitent proposer un ou plusieurs services vélo. Il est composé d'une série de cahiers méthodologiques revenant sur chaque service (location de vélo, stationnement, aide à l'achat, apprentissage, atelier d'autoréparation). Ce guide a reçu le soutien de l'Ademe, et bénéficie également de l'expertise du cabinet de conseil Inddigo.

En octobre 2023 est paru le 8ème dossier du Club qui illustre un des services souvent proposé par les collectivités : [les maisons du vélo](#).

## **b. Cohabitation, apaisement et sécurité dans l'espace public**

### *La campagne nationale "Ville apaisée, quartiers à vivre"*

En association avec Rue de l'Avenir, le Club a lancé une grande campagne nationale intitulée "Ville apaisée, quartiers à vivre".

L'objet de cette campagne : améliorer la qualité de vie en ville et l'attractivité de ses quartiers avec une série d'engagements permettant d'apaiser l'espace public et construire la ville de demain.

Ces engagements se retrouvent au sein d'un manifeste co-rédigé par les deux associations : on y trouve 10 mesures, dont la généralisation de la vitesse à 30km/h, l'établissement de zones à circulation restreinte et des zones à trafic limités, ainsi que des initiatives visant à garantir le respect du Code de la rue.

France Nature Environnement (FNE), la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et la Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports (FNAUT) ont rejoint le comité de pilotage de cette campagne nationale, témoignant ainsi d'une complémentarité importante entre l'ensemble des usagers de l'espace public.

Début décembre, 90 associations avaient signé ce Manifeste : 77 associations locales et 13 associations nationales. 39 collectivités ont également signé ce Manifeste, de toutes tailles :

Chambéry, Roubaix, Paris, Jurançon, Dijon, Bègles, Strasbourg, Lyon, Arras, etc. ([Cliquer](#) pour signer le manifeste)

L'arrivée au Club d'Aude Raynaud, doctorante en Cifre sur le sujet des conflits d'usage entre piétons et cyclistes a permis au club d'approfondir ses travaux menés avec le soutien de la Délégation à la sécurité routière sur les actions menées par les collectivités pour réduire l'accidentalité sur leurs territoires.

### **c. La marche : une mobilité qui se structure et qui s'affirme**

Dans un contexte où les collectivités sont de plus en plus nombreuses à adopter des plans piétons, la marche s'affirme politiquement et se structure au sein d'un écosystème auquel le Club participe activement.

#### *Deuxième Baromètre des villes et villages marchables*

Après plusieurs mois de récolte des réponses, le collectif a rendu public les résultats de la deuxième édition de son Baromètre des villes et villages marchables à l'occasion d'une conférence de presse le 12 septembre. Le questionnaire en ligne a recueilli plus de 70 000 participations pour 42 400 questionnaires exploitables concernant plus de 4 600 communes avec une participation croissante d'habitants de villes de petites et moyennes tailles. Au total, 236 collectivités ont été évaluées.

La couverture médiatique de cet événement fut importante : le Club fut interviewé dans le cadre d'émissions de radio (France Inter) ou d'articles de presse écrite (Le Monde, La Voix du Nord, Le Point, etc.).

Les résultats détaillés de cette nouvelle édition font état d'une insatisfaction des piétons et piétonnes, ce qui a été détaillé à l'occasion des [Rencontres qui ont eu lieu à Reims les 9 et 10 novembre](#).

#### *Lancement du programme ID-Marche et "Marche du quotidien"*

Le Gouvernement a annoncé le 5 mai 2023, à l'occasion de la tenue du comité interministériel relatif au Plan Vélo & Marche 2023-2027, le lancement du programme national ID-marche, le premier programme national de soutien aux mobilités piétonnes. Le ministère des Transports, l'ADEME et le Cerema co-pilotent ce projet doté d'une enveloppe de 4 millions d'euros sur 4 ans auquel le Club est associé.

Ce programme comprend 3 programmes : un concours (qui sera lancé fin 2023, un appel à projets « Marche du quotidien ») piloté par l'Ademe pour lequel 73 collectivités ont été lauréates et seront accompagnées par les parties prenantes du programme ID-Marche dans les prochains mois. Une enveloppe de 3 millions (2 967 000 €) a été dégagée pour soutenir les collectivités lauréates dans la réalisation d'études stratégiques (axe 1), d'expérimentation de projets d'aménagement (axe 2) et dans l'animation et la communication (axe 3).

#### *Lancement de la plateforme mobilités piétonnes*

Le Club co-anime, avec le Cerema, l'animation de la communauté "Mobilités piétonnes" sur la plateforme Expertises Territoires.

Cette communauté rassemble 253 personnes. Les membres peuvent y trouver des ressources, les dernières actualités autour de la marche en ville et également une partie questions/réponses où ils peuvent interroger leurs collègues sur certains exemples spécifiques en demandant des précisions et retours d'expérience. Des webinaires sont régulièrement proposés.

## d. Développer la pratique dans tous les territoires et pour tous les publics

### *Les territoires peu denses*

Les territoires peu denses sont une cible prioritaire pour les élus du Club. Ainsi, ils ont défendu l'idée d'un soutien renforcé et pluriannuel de l'Etat pour accompagner des territoires dans la durée à mettre en place des plans vélos complets et ambitieux. Ce plaidoyer, mené avec les partenaires de l'Alliance pour le vélo a permis de déboucher sur l'appel à territoires cyclables dont les lauréats seront annoncés à la fin du mois de décembre. En parallèle le Fonds mobilité active a bonifié le soutien pour les territoires les moins denses et pour les DOM et l'Ademe a relancé une nouvelle édition de son dispositif d'accompagnement avec Avelo 3.

### *Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)*

Concernant les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, le Club a publié un guide "A pied et à vélo dans les quartiers prioritaires". Une publication qui s'inscrit dans l'ambition du Club d'aller vers de nouveaux publics. Ce guide est le résultat d'un travail entamé en 2021 et soutenu par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Il explore les axes structurants d'un système mobilités actives adapté aux quartiers de la politique de la ville (QPV) et délivre des conseils, des exemples de terrain, des données nationales et des ressources pour agir en faveur des mobilités actives dans les (QPV). Des éléments réunis grâce à une enquête auprès d'une cinquantaine de collectivités adhérentes au CVTCM et des entretiens avec une vingtaine de collectivités, des associations et des bailleurs sociaux. Puis enrichi par des expérimentations sur l'écomobilité scolaire co-animées avec l'association Vivacités Ile de France et par une étude réalisée par des étudiant-es de Sciences Po St Germain en Laye-Saint Quentin, portant sur les représentations des mobilités actives chez le jeune public de trois territoires prioritaires situés en Ile de France (une vidéo a également été réalisé pour leur donner la parole).

## e. Participer au déploiement du SRAV et aux solutions d'écomobilité scolaire

### *Le Savoir rouler à vélo (SRAV)*

Toute l'année, le club a poursuivi son plaidoyer en faveur d'une redéfinition des conditions d'accompagnement des collectivités pour mener des actions de formation au savoir rouler. Pour le moment, ce programme ambitieux repose sur la bonne volonté des collectivités et sur dispositif transitoire, génération vélo.

Le club a réalisé en 2023 une étude sur les conditions de logistique du SRAV. Pour cela, il s'est nourri de l'expérience de 18 collectivités et de nombreux acteurs du SRAV (FFC, MCF, FUB, ...).

### *Mobiscol*

Le Club a poursuivi sa dynamique en faveur de l'écomobilité scolaire avec Vivacité Ile-de-France en animant la plateforme Mobiscol. Ce portail ([mobiscol.org](http://mobiscol.org)) donne accès à des ressources, identifie des acteurs engagés dans des démarches écomobilité scolaire, et valorise des expériences de porteurs de projets. Un focus sur les territoires peu denses a été réalisé cette année et présenté à l'occasion des rencontres territoriales de Mobiscol qui se sont tenues à Lille début décembre.

### *L'instance de coordination du diplôme d'éducateur à la mobilité vélo (ICAMV)*

L'instance de coordination du diplôme d'éducateur à la mobilité vélo (ICAMV), animée par le Club depuis de nombreuses années, s'est mobilisée pour suivre la mise en place des nouveau CQP AMV (certificat qualification professionnel d'animateur mobilité à vélo) et pour organiser la mise en place d'équivalence auprès de ceux qui sont titulaires d'un CQP-EMV.

## **f. En route vers un contrat de filière économique du vélo**

Dossier stratégique pour le Club depuis de nombreuses années, l'année 2023 a permis de préciser les attentes des acteurs de la filière pour nourrir le projet de contrat de filière à signer avec l'État et pour définir le cadre de la structure qui portera ce contrat de filière.

Le Club a mis en ligne son annuaire de la filière vélo en région, Cycling, qui recense plus de 300 acteurs dans tous les métiers du vélo : assembleurs, marques, distribution, composants et accessoires, mobilier urbain et stationnement vélo, services vélo, système d'information et comptage, expertise et conseil, organisme de formation, ainsi que les organismes nationaux.

## **III. Défendre le vélo et la marche en partenariat avec les acteurs de l'écosystème des mobilités actives**

### **a. La poursuite des travaux de convergence avec vélo et territoires**

Les deux associations ont poursuivi leurs travaux pour préparer leur rapprochement.

Plusieurs réunions ont réuni des membres des deux conseils d'administration afin de sélectionner un cabinet spécialisé (le cabinet Allent) et pour prendre connaissance de ses analyses et de ses préconisations. La présidente du Club a été invitée à siéger à l'Assemblée générale de vélo & territoires en octobre 2023 et la présidente de Vélo & territoires participera à l'assemblée générale du Club en décembre.

### **b. De nombreuses conventions avec les partenaires**

Cette année, le Club a été soutenu financièrement dans ses projets par des conventions annuelles ou pluriannuelles, par différents ministères et établissements publics. Le montant des subventions a été relevé de 61% par rapport en 2022 pour un montant total de 220 000 euros.

Les financeurs, étaient, par ordre de montant de subvention : l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo et de la marche (Ciduv), l'Agence de la transition écologique (Ademe), le ministère des Sports et la Délégation à la sécurité routière (DSR).

En 2023, le Club est également lié par plusieurs conventions avec de nombreux partenaires de l'écosystème vélo et marche.

Avec Agir transports, une convention permet de proposer une offre de formation très complète aux adhérents, qui bénéficie de la gratuité pour une quinzaine de sessions.

Avec géovélo pour collecter annuellement des données sur la pratique du vélo dans 80 communes et analyser les évolutions

Avec des universités et grandes écoles, comme la convention avec l'université Gustave Eiffel pour mener une grande enquête sur la marche ou encore la convention de partenariat pédagogique

d'étude et de recherche avec Sciences Po Saint Germain en Laye pour travailler sur les représentations des modes actifs auprès des jeunes en quartier prioritaire de la ville.

Avec l'Union sociale pour l'habitat, le Club a signé une convention afin de poursuivre sa coopération avec les bailleurs et les mobiliser pour une meilleure prise en compte des modes actifs au bénéfice des habitants logés dans le patrimoine des bailleurs, et en priorité dans les QPV. L'Anru est également mobilisée au titre du renouvellement urbain.

Avec le Cerema, afin de coopérer étroitement, notamment pour la co animation de la plateforme mobilités piétonnes.

### **c. Le travail avec les parlementaires : le Club des élus nationaux pour le vélo**

En décembre 2023, le Club des élus nationaux pour le vélo compte 103 membres, 24 sénateurs et sénatrices et 79 député.es.

La co-présidence de cette instance est assurée par Jacques Fernique (sénateur écologiste, Bas-Rhin), Guillaume Gouffier-Valente (député Renaissance, Val-de-Marne), Marietta Karamanli (députée Socialistes et apparentés, Sarthe), Valérie Bazin-Malgras (députée Les Républicains, Aube) et Florence Lasserre (députée Démocrate, Pyrénées-Atlantiques).

Les parlementaires du Club des élus nationaux pour le vélo se sont mobilisés dans le cadre de la proposition de loi définissant les Services Express Régionaux Métropolitains (SREM), visant à encadrer une quinzaine de projets de transports. Leur mobilisation a permis d'intégrer systématiquement la prise en compte des réseaux cyclables et de l'accessibilité piétonne dans la définition des SREM, au même titre que les services d'autobus.

### **d. La poursuite de la structuration de l'écosystème marche avec le collectif Place aux piétons**

Le Club a rejoint le collectif fin 2022, qui comporte désormais 4 membres avec Rue de l'Avenir, la Fédération française de randonnée pédestre et 60 millions de piétons. En 2023, le Collectif a organisé la deuxième édition du Baromètre de la marche dont les résultats ont été dévoilés en septembre 2023, ainsi que les deuxièmes rencontres nationales de la marche en ville qui se sont déroulées à Reims en novembre.

### **e. La mobilisation de nouveaux partenaires avec la campagne villes apaisées**

Avec l'association Rue de l'Avenir, le Club a bâti un manifeste pour une ville apaisée qui poursuit son recueil de signatures auprès des collectivités et des associations. Cette démarche a été rejointe par France nature environnement (FNE), la Fédération nationale des usagers des transport (FNAUT) s et la FUB.

### **f. Un plaidoyer d'une seule voix avec l'Alliance pour le vélo**

L'Alliance pour le vélo - réunissant le Club, Vélo & Territoires, la FUB, l'USC et l'APIC - a poursuivi ses actions de plaidoyer au cours de l'année 2023. Plusieurs interventions ont été menées par le collectif sur différents sujets : la trajectoire d'investissement adoptée par le COI, les annonces du premier comité interministériel pour le vélo et la marche ou encore la nécessité de financer le savoir rouler.

Force de propositions, l'alliance a porté la nécessité d'une bonification pour les territoires fragiles comme les QPV et les territoires peu denses et a soutenu la mise en place de dispositifs pluriannuels d'accompagnement, en particulier pour les territoires peu denses, ce qui a été rendu possible avec la mise en place de l'appel à territoire cyclables en 2023.

### **g. Un renforcement des échanges avec les autres associations d'élus**

Le partenariat avec le GART s'est poursuivi avec la participation aux rencontres nationales du transport public à Clermont Ferrand et l'animation de l'espace mobilités actives.

Le Club a poursuivi son partenariat avec l'Association des maires de France (AMF). La Présidente du club a participé à une séquence au congrès des maires et le Club a pris un stand au salon des maires pour la première fois ; l'occasion de rencontrer de nombreux élus. Une démarche commune avec intercommunalités de France a également été menée au sujet de l'appel à territoires cyclables.

## *Annexe 1 - Liste des collectivités adhérentes par régions et départements*

### **11 - Île-de-France**

ILE DE FRANCE MOBILITE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT DENIS

#### **75 - Paris**

METROPOLE DU GRAND PARIS

VILLE DE PARIS

#### **77 - Seine-et-Marne**

VILLE DE MELUN

VILLE DE MITRY-MORY

VILLE DE VARENNES SUR SEINE

#### **78 - Yvelines**

VILLE DE CARRIERES SOUS POISSY

VILLE DE GUYANCOURT

VILLE DE HOUDAN

VILLE DE VELIZY VILLACOUBLAY

VILLE DE VERSAILLES

VILLE DES MUREAUX

#### **78- Yvelines**

CA SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE

#### **91 - Essonne**

VILLE DE BRUYERES LE CHATEL

VILLE DE BURES-SUR-YVETTE

VILLE DE CORBEIL ESSONNES

VILLE DE RIS-ORANGIS

VILLE DE SAINT-MICHEL-ORGE

VILLE D'EVRY COURCOURONNES

VILLE D'ORSAY

VILLES DE CHILLY-MAZARIN

#### **92 - Hauts-de-Seine**

GRAND PARIS SEINE OUEST

PARIS OUEST LA DEFENSE

VILLE D'ANTONY

VILLE D'AVRAY

VILLE DE BAGNEUX

VILLE DE BOURG LA REINE

VILLE DE COLOMBES

VILLE DE GENNEVILLIERS

VILLE DE MALAKOFF

VILLE DE PUTEAUX

VILLE DE SCEAUX

VILLE DE SÈVRES

#### **93 - Seine-Saint-Denis**

PLAINE COMMUNE GRAND PARIS

RÉGION ILE DE FRANCE

VILLE DE LIVRY-GARGAN

VILLE DE MONTREUIL

VILLE DE NEUILLY-PLAISANCE

VILLE DE NOISY LE GRAND  
VILLE DE ROMAINVILLE  
VILLE DE ROSNY SOUS BOIS  
VILLE DE SAINT-DENIS

**94 - Val-de-Marne**

VILLE D'ARCUEIL  
VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE  
VILLE DE CHARENTON LE PONT  
VILLE DE CHEVILLY LARUE  
VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS  
VILLE DE VILLEJUIF  
VILLE DE VINCENNES  
VILLE DE VITRY-SUR-SEINE  
VILLE D'IVRY-SUR-SEINE  
VILLE DU KREMLIN BICETRE

**95 - Val-d'Oise**

CA DE CERGY-PONTOISE  
VALPARISIS AGGLO  
VILLE DE MONTIGNY LES CORMEILLES

**24 - Centre-Val de Loire**

RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

**18 - Cher**

BOURGES PLUS  
VILLE DE BOURGES

**28 - Eure-et-Loir**

CHARTRES METROPOLE  
VILLE DE CHARTRES

**37 - Indre-et-Loire**

SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE  
VILLE DE CHAMBRAY-LES-TOURS  
VILLE DE LA RICHE  
VILLE DE SAINT-CYR-SUR-LOIRE  
VILLE DE TOURS

**41 - Loir-et-Cher**

CA BLOIS AGGLOPOLYS -

**45 - Loiret**

ORLEANS METROPOLE

**27 - Bourgogne-Franche-Comté**

RÉGION BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

**21 - Côte-d'Or**

DIJON MÉTROPOLE  
VILLE DE LONGVIC

**25 - Doubs**

VILLE DE BESANCON  
VILLE DE PONTARLIER  
PAYS DE MONTBELIARD / PMA

**58 - Nièvre**

NEVERS AGGLOMERATION

**71 - Saône-et-Loire**

CA LE GRAND CHALON

VILLE DE MÂCON

**89 - Yonne**

VILLE DE JOIGNY

**90 - Territoire de Belfort**

VILLE DE BELFORT

## 28 - Normandie

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MANCHE

**14 - Calvados**

CU CAEN LA MER

VILLE DE MONDEVILLE

**27 - Eure**

VILLE DE VAL DE REUIL

**50 - Manche**

SAINT-LO AGGLO

VILLE DE BLAINVILLE SUR MER

VILLE DE CHERBOURG EN COTENTIN

**61 - Orne**

VILLE D'ALENCON

**76 - Seine-Maritime**

LE HAVRE SEINE METROPOLE

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

VILLE D'EU

## 32 - Hauts-de-France

**02 - Aisne**

CA DU SAINT-QUENTINOIS

**59 - Nord**

CC DE FLANDRES INTERIEURE

DUNKERQUE GRAND LITTORAL

METROPOLE EUROPÉENE DE LILLE

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS DE LA SAMBRE

VILLE DE DOUAI

VILLE DE DUNKERQUE

VILLE DE MAUBEUGE

**60 - Oise**

CA DU BEAUVAISIS

**62 - Pas-de-Calais**

CC DU SUD-ARTOIS

CU D'ARRAS

SCOT DE L'ARRAGEOIS

VILLE DE CALAIS

VILLE DE DAINVILLE

VILLE DE LOOS-EN-GOHELLE

VILLE DU TOUQUET

**80 - Somme**

AMIENS METROPOLE

**44 - Grand Est**

**08 - Ardennes**

ARDENNE METROPOLE  
VILLE DE CHARLEVILLE-MEZIERES

**10 - Aube**

TROYES CHAMPAGNE METROPOLE  
VILLE DE TROYES

**51 - Marne**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE  
VILLE DE REIMS

**52 - Haute-Marne**

VILLE DE CHAUMONT

**54 - Meurthe-et-Moselle**

LE GRAND NANCY  
COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES

**57 - Moselle**

METZ METROPOLE  
VILLE DE METZ

**67 - Bas-Rhin**

STRASBOURG EUROMÉTROPOLE  
VILLE DE HAGUENAU  
VILLE DE SELESTAT

**68 - Haut-Rhin**

VILLE DE MULHOUSE  
VILLE DE SAINT-LOUIS

**88 - Vosges**

VILLE D'EPINAL

**52 - Pays de la Loire**

**44 - Loire-Atlantique**

CARENE / AGGLO DE SAINT-NAZAIRE  
NANTES METROPOLE  
VILLE DE PLESSÉ  
VILLE DE SAINT-HERBLAIN  
VILLE DE SAINT-NAZAIRE

**49 - Maine-et-Loire**

VILLE D'ANGERS  
VILLE DE MONTREUIL-JUIGNE  
VILLE DE TRELAZE

**72 - Sarthe**

LE MANS METROPOLE  
VILLE DE LA FLÈCHE

**85 - Vendée**

VILLE D'AIZENAY  
VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON  
VILLE DE LA TRANCHE SUR MER  
CC DU PAYS DES HERBIERS

## 53 - Bretagne

### 22 - Côtes-d'Armor

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ  
SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION  
VILLE DE DINAN  
VILLE DE LANNION

### 29 - Finistère

BREST METROPOLE OCEANE  
VILLE DE QUIMPER

### 35 - Ille-et-Vilaine

COMMUNAUTE DE COMMUNE COTE D'EMERAUDE  
RENNES METROPOLE  
SAINT-MALO AGGLOMERATION  
VILLE DE DOL DE BRETAGNE  
VILLE DE FOUGÈRES  
VILLE DE RENNES  
VILLE DE VITRÉ

### 56 - Morbihan

LORIENT AGGLOMERATION  
VILLE DE LORIENT  
VILLE DE SAINT-AVE  
VILLE DE SENE  
VILLE DE VANNES

## 75 - Nouvelle-Aquitaine

### 16 - Charente

GRAND ANGOULÊME

### 17 - Charente-Maritime

CA DE LA ROCHELLE  
CA DE ROYAN ATLANTIQUE  
VILLE DE LA ROCHELLE  
VILLE DE ROCHEFORT-SUR-MER

### 24 - Dordogne

LE GRAND PERIGUEUX

### 33 - Gironde

BORDEAUX METROPOLE  
CC DES COTEAUX BORDELAIS  
VILLE D' ARCACHON  
VILLE D'EYSINES  
VILLE DE BEGLES  
VILLE DE BRUGES  
VILLE DE CADAUJAC  
VILLE DE CENON  
VILLE DE CREON  
VILLE DE LIBOURNE  
VILLE DE LORMONT  
VILLE DE MERIGNAC

VILLE DE MIOS  
VILLE DE SAINT-AUBIN-DE-MEDOC  
VILLES D' ARES  
VILLE DE BASSENS

**40 - Landes**

CC MAREMNE ADOUR COTE SUD

**47 - Lot-et-Garonne**

VILLE D'AGEN

**64 - Pyrénées-Atlantiques**

SYNDICAT DES MOBILITES PAYS-BASQUE ADOUR

VILLE D' ANGLET

VILLE DE JURANÇON

VILLE DE PAU

**79 - Deux-Sevres**

CA DU NIORTAIS

CC DES HAUTS VAL DE SEVRES

VILLE DE LA CRECHE

VILLE DE NIORT

**86 - Vienne**

GRAND POITIERS COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

VILLE DE CHATELLERAULT

**87 - Haute-Vienne**

LIMOGES METROPOLE

**76 - Occitanie**

RÉGION OCCITANIE

**09 - Ariège**

CC DE COUSERANS-PYRENEES

**30 - Gard**

NÎMES METROPOLE

VILLE DE NÎMES

**31 - Haute-Garonne**

TOULOUSE MÉTROPOLE

VILLE DE FONTENILLES

**34 - Hérault**

BEZIERS MEDITERRANEE / CABM

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

VILLE DE LA GRANDE MOTTE

**65 - Hautes-Pyrénées**

VILLE DE TARBES

**66 - Pyrénées-Orientales**

PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE

VILLE DE LE SOLER

VILLE DE PERPIGNAN

**82 - Tarn-et-Garonne**

GRAND MONTAUBAN

**84 - Auvergne-Rhône-Alpes**

**69 - Rhône**

CA VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE  
VILLE DE SAINT-GENIS-LAVAL

**01 - Ain**

CA DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE

**26 - Drome**

VALENCE ROMANS MOBILITÉS  
VILLE DE VALENCE

**38 - Isère**

CA PORTE DE L'ISERE / CAPI  
GRENOBLE ALPES METROPOLE / LA METRO

**42 - Loire**

VILLE DE RIORGES  
VILLE DE SORBIERS

**63 - Puy-de-Dôme**

SMTC DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE  
VILLE DE CLERMONT-FERRAND

**69 - Rhône**

METROPOLE GRAND LYON  
VILLE DE MEYZIEU  
VILLE DE VENISSIEUX

**73 - Savoie**

GRAND CHAMBERY  
VILLE D'AIX-LES-BAINS  
VILLE DE BOURG SAINT-MAURICE  
VILLE DE CHAMBÉRY

**74 - Haute-Savoie**

ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION  
GRAND ANNECY AGGLOMERATION  
VILLE DE LA ROCHE SUR FORON

**93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**04 - Alpes-de-Haute-Provence**

VILLE DE DIGNE-LES-BAINS

**06 - Alpes-Maritimes**

CA SOPHIA ANTIPOLIS / CASA  
VILLE DE MOUANS-SARTOUX

**13 - Bouches-du-Rhône**

AIX MARSEILLE PROVENCE METROPOLE  
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE  
VILLE D'ARLES  
VILLE DE MARTIGUES  
VILLE DE BERRE L'ETANG

**83 - Var**

METROPOLE TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE  
VILLE DE SAINT CYR SUR MER  
VILLE DE TOULON

**84 - Vaucluse**

LE GRAND AVIGNON  
VILLE D'AVIGNON

**973 - Guyane**

**973 - Guyane**

VILLE DE SINNAMARY

**974 - La Réunion**

**974 - La Réunion**

VILLE DE SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

VILLE DE SAINT-PAUL

**976 - Mayotte**

**976 - Mayotte**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE TERRE

**INTERNATIONAL**

**Luxembourg**

VILLE DE LUXEMBOURG